

Image not found or type unknown



Soucis annulation vente de Particulier à particulier

Par **freeboxeur**, le **02/01/2014** à **20:13**

Bonjour,
Tout mes vœux pour cette nouvelle année.
Je vous expose mon cas.
J'ai acheté un téléphone pour Noël sur un site très connu de petites annonces.
Le vendeur m'a envoyé le colis le 21/12/2013, nous sommes le 02/01/2014, et je n'ai toujours rien reçu.
Je souhaite donc annuler cette vente mais le vendeur ne l'accepte pas.
Quels sont les recours possibles ?
Cordialement.